

Immobilier

INFORMATIONS

CODE PRODUIT :
DIC021A

PUBLIC CONCERNÉ :
Notaires et collaborateurs

NIVEAU :
■ Pratique courante

DURÉE :
🕒 0.5 jour(s) (3,5 heures)

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est exigé. Toutefois, une pratique de la fiscalité immobilière vous permettra de suivre cette formation plus confortablement. Un quiz de positionnement vous permettra de tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emergence par les stagiaires participants et l'intervenant
Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Actualité de la fiscalité immobilière : ce qu'il ne fallait pas manquer 2026 !

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'appréhender les nouveautés législatives, doctrinales et jurisprudentielles en matière de fiscalité immobilière
- Les intégrer dans le conseil apporté au client dans le cadre de ses opérations immobilières

CONTENU :

Ce qu'il ne fallait pas manquer en 2026 !

- Les plus-values immobilières privées
- La TVA immobilière
 - le passage au CIBS
 - la jurisprudence de l'année
- Les droits de mutation à titre onéreux
- Les taxes sur les cessions de terrains devenus constructibles
- Fiscalité des revenus locatifs : revenus fonciers, fiscalité de la location meublée
- Régimes d'incitation fiscale à l'investissement : Le nouveau dispositif Jeanbrun !